

COMMUNE DE BERSTETT ASSOCIEES
EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers élus : 19
Conseillers en fonction : 19
Conseillers présents : 17
Nombre de pouvoirs : 2
Publié le 2 février 2023

Conseil municipal du 31 JANVIER 2023

Sous la présidence du maire M. Jean-Claude LASTHAUS

Etaient présents : Mme BAUER Carine, M. BOHR Freddy, Mme DIEMER Estelle, M. DIEMER Steve
Mme ERNE-HEINTZ Valentine, M. GASS Charles, Mme JOST Anne, M.
KRENCKER Julien M. LUX Pierre M. MARTINI Matthieu, Mme MERCK Martine,
Mme NIESS Laetitia, M. REYMUND Antoine, Mme ROHFRITSCH Anne-Marie, M.
URBAN Jean-Marc, Mme ZEISSLOFF Patricia
Absents : Mme GROSJEAN Michelle qui donne pouvoir à Mme ZEISSLOFF Patricia, M.
WALTER Willy qui donne pouvoir à Mme ROHFRITSCH Anne-Marie
Secrétaire de séance : Mme JOST Anne

1. OBJET : REPRISE PORTION RUE DE STRASBOURG DANS LA VOIRIE COMMUNALE

Le maire explique qu'une portion de la route départementale dite « rue de Strasbourg » est imbriquée dans la voirie communale dite « rue du Bruch ».

La CeA a procédé à un arpentage, la portion qui sera transférée à la commune est la parcelle n° 221/106 section 393/03 d'une contenance de 2,55 ares. Ce transfert de domaine public départemental à domaine public communal s'effectue à l'euro symbolique.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- AUTORISE le transfert de la parcelle n°221/106 section 393/03 dans la voirie communale dite rue du Bruch à l'euro symbolique,
- AUTORISE le maire à signer l'acte foncier avec la CeA et tout autre document nécessaire à l'application de cette délibération.

APPROUVE À L'UNANIMITE

Pour Copie conforme,

Le Maire,

Jean-Claude LASTHAUS



Le secrétaire de séance

Anne JOST